

04/07/2019



**La mise en œuvre d'une approche fondée sur les risques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (« LBC/FT ») constitue un processus qui se décline en 4 étapes successives. Cette Newsletter envisage la définition du cadre organisationnel.**

Cette Newsletter vise à vous rappeler les principales obligations que la réglementation en matière de LBC/FT vous impose en matière d'organisation et de contrôle interne. Ces obligations sont commentées plus en détails dans la [circulaire FSMA 2019\\_12](#).

[Lire plus dans cette Newsletter...](#)

**Source URL:** <https://www.fsma.be/fr/news/newsletter-prevention-du-blanchiment-de-capitaux-et-du-financement-du-terrorisme-definisiez>